

Plan local d'urbanisme de Paron



Volet 6 : Informations complémentaires 6b. Fiches de définition des zones de bruit

Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire
du 06 JUIL. 2017
approuvant l'élaboration du PLU de PARON

Le Président,
Marie-Louise FORT



Maître d'ouvrage : **CA du Grand Sénonais**, 21, boulevard du 14 Juillet, 89100 Sens, tel : 03 86 65 89 00
Commune : **Mairie de Paron**, 23, avenue Jean Jaurès, 89100 Paron, tel : 03 86 83 93 93
Bureau d'études : **Cabinet Avice, architecte-urbaniste**, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tel : 01 82 83 38 90